



Le mercredi 12 juillet 2024 à Lille

A Madame Le Recteur de l'académie de Lille
144 Rue de Bavay,
59000 Lille

Objet : Saisie des vœux d'affectation des fonctionnaires stagiaires

Madame le Recteur,

Nous souhaitons attirer votre attention sur le calendrier de formulation des vœux d'affectation pour les lauréats de concours affectés au sein de notre académie à la rentrée.

En effet, nous sommes sollicités depuis la semaine dernière par de nombreux collègues pour lesquels la quotité de service donnée n'est pas correcte et ne correspond pas à leur situation individuelle.

Sur nos conseils, les collègues ont alerté vos services. Toutefois, compte tenu des délais de traitement des situations des collègues par l'administration, certaines situations ne sont toujours pas résolues à moins de 24 heures de la fermeture de LILMAC pour la saisie des vœux d'affectation. Nous ne blâmons absolument pas le service du DPE, bien conscients qu'ils font de leur mieux pour traiter le plus efficacement les demandes des collègues et qu'ils subissent également le manque de vérification des dossiers des lauréats par la DGRH.

Toutefois, nous constatons une rupture d'égalité pour les collègues concernés par ces erreurs de quotité de service. En effet, certains disposent de moins de 24 heures pour formuler leurs vœux sur la base des berceaux correspondant à leur quotité de service (mi temps ou temps plein).

Compte tenu des difficultés techniques qui pèsent sur ces collègues, nous sollicitons votre bienveillance et vous demandons de bien vouloir exceptionnellement prolonger l'ouverture du serveur, au moins jusqu'à jeudi 18h, pour permettre à chacun de bénéficier du temps nécessaire à la réflexion et à la saisie des vœux d'affectation.

Par avance, nous vous remercions pour l'attention portée à notre demande et vous prions, Madame le Recteur, de croire en notre profond attachement au service public d'Éducation Nationale.

Pour le SNES FSU,
Maeva Bismuth, secrétaire académique adjointe,
Emilie Dooghe et Mariette Delabroye, responsables du secteur « stagiaire/ entrée dans le métier »